



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 9 mai 2022 à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de M. le maire Dominic Perreault, Mesdames les conseillères Isabelle Fontaine et Amélie Lebrun et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Jean-François Frenière et Pierre Lahaie.

Sont également présents Mesdames Sylvie Dubois, directrice générale et greffière, Karyne Tremblay, DGA, trésorière et greffière adjointe et Monsieur Paul Michaud, auditeur.

### A) CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

### B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DU MAIRE

Monsieur le maire invite les citoyens à un instant de réflexion et fait une brève allocution.

### C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour se décrit comme suit:

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution du maire
- C) Adoption de l'ordre du jour
- H) Résolutions d'intérêt général
  - H.1 Dépôt des états financiers 2021 et du rapport de l'auditeur
  - H.2 Personnel étudiant / Piscine municipale – Été 2022
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

### EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,  
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

### ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que présenté à l'avis de convocation.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### H) RÉOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

#### H.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 105 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière a dressé le rapport financier de la Ville de Berthierville pour l'exercice 2021;

CONSIDÉRANT que la firme Michaud Clément inc. a procédé à la vérification annuelle des états financiers de l'exercice 2021;

CONSIDÉRANT l'avis public daté du 28 avril 2022 publié conformément aux dispositions du règlement numéro 949 annonçant la date du dépôt des rapports financiers;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

2022-05-157

2022-05-158



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Berthierville**

9 mai 2022

**ET RÉSOLU :**

De confirmer le dépôt du rapport financier de la Ville de Berthierville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 ainsi que du rapport de l'auditeur externe émis par la firme Michaud Clément inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2022-05-159

**H.2 PERSONNEL ÉTUDIANT / PISCINE MUNICIPALE – ÉTÉ 2022**

CONSIDÉRANT les résolutions numéros 2022-02-031 et 2022-03-084 confirmant l'embauche des personnes salariées étudiantes pour le secteur de la piscine municipale pour la saison estivale 2022;

CONSIDÉRANT qu'un poste de surveillant-sauveteur demeure vacant;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Frenière,  
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser l'engagement de Léamarie Nadon au poste de surveillant-sauveteur pour la saison 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**N) PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire Dominic Perreault, assisté des membres du conseil et de la directrice générale et greffière, répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2022-05-160

**O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

**ET RÉSOLU:**

De lever la séance extraordinaire à 19 h 46.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Dominic Perreault**  
Maire

**Sylvie Dubois**  
Directrice générale et greffière

*Je, Dominic Perreault, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

**Dominic Perreault**  
Maire